

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### PROJET « GOUVERNANCE DU SECTEUR DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO ET AU SÉNÉGAL »

LOT 1 : ÉVALUATION FINALE

LOT 2 : FICHE DE CAPITALISATION / RETOUR D'EXPÉRIENCE

DATE : MAI 2024

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la mission	<i>Lot 1 : évaluation finale</i> <i>Lot 2 : fiche de capitalisation / retour d'expérience</i>
Bénéficiaire(s)	<i>Secrétariats Permanents nationaux ITIE, membres des Comités nationaux ITIE, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Expertise France</i>
Pays	<i>République du Congo-Brazzaville et Sénégal</i>
Nombre de jours estimés	<i>30 jours</i>

#### CONTEXTE

##### Contexte général

Dans le cadre du Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI), le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a validé un financement pour renforcer la gouvernance des industries extractives au Sénégal et en République du Congo.

Le projet FSPI s'inscrit dans l'engagement de la France à promouvoir les normes internationales reconnues en matière de transparence des industries extractives, notamment à travers l'Initiative

pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE - <https://eiti.org/fr>). Cette initiative, qui vise à faire progresser la transparence sur les paiements issus de l'exploitation des ressources naturelles et leur gestion responsable, constitue le premier standard international de transparence dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Elle regroupe, sur une base volontaire et tripartite, 58 Etats producteurs (dont 26 pays d'Afrique), 15 Etats de soutien dont la France, plus de 80 sociétés extractives, et quelques 700 organisations représentatives de la société civile.

Le Sénégal et la République du Congo mettent en œuvre l'Initiative ITIE depuis 2013 et 2014 respectivement. A ce jour, le Sénégal a obtenu sa troisième Validation de la mise en œuvre de la norme ITIE en septembre 2021. La République du Congo obtient sa deuxième Validation ITIE en mars 2023.

Le projet FSPI vise à aider les autorités sénégalaises et de la République du Congo à répondre aux défis rencontrés par la mise en œuvre de l'ITIE et notamment la norme du standard de 2023.

La mise en œuvre du projet d'une durée de 2 ans a été confiée à Expertise France qui en est l'opérateur.

L'Evaluation finale du projet ainsi que l'exercice de Capitalisation devront être conduits sur la période de **juin à aout 2024**, avec des rendus finaux attendus au plus tard au 31 aout 2024.

### Présentation du projet

- » *Intitulé du projet* : Appui à la gouvernance du secteur extractif au Sénégal et en République du Congo
- » *Dates de mise en œuvre* : de septembre 2022 à aout 2024 (2 ans)
- » *Localisation/Zones d'intervention* : République du Congo, Sénégal
- » *Partenaires opérationnels* : Secrétariats permanents de l'ITIE au Sénégal et en République du Congo, Ambassades de France en République du Congo et au Sénégal
- » *Groupes Cibles* : membres des groupes multipartites des Comités nationaux ITIE
- » *Budget du projet* : 1 million d'euros
- » *Objectifs du projet* :

L'objectif global du projet FSPI « Appui au renforcement de la gouvernance du secteur des industries extractives au Sénégal et en République du Congo » est de renforcer la gouvernance du secteur des industries extractives au Sénégal et en République du Congo en améliorant la mise en œuvre de la norme ITIE et en renforçant la transparence et la gouvernance autour des industries extractives.

Le projet facilite la mise à disposition d'experts court terme pour mettre en œuvre des activités d'ateliers de formation et d'études destinés principalement aux membres des Comités nationaux ITIE qui pourront capitaliser et relayer les bonnes pratiques apprises auprès des structures locales impliquées dans le processus de mise en œuvre de la Norme ITIE, comme les Groupes Multipartites (GMP), les administrations sectorielles concernées, et acteurs des sociétés civiles locales.

Les objectifs spécifiques sont au nombre de trois, tels que :

La *composante 1* est dédiée à l'appui à la mise en œuvre de la norme ITIE au Sénégal et au Congo. Il s'agit d'une part (i) de dresser un état des lieux actualisé de l'état de mise en œuvre de la norme ITIE dans les deux pays (phase de diagnostic et identification des priorités d'intervention dans chacun des pays), et d'autre part (ii) de proposer des ateliers de renforcement des capacités des membres des Groupes Multipartites afin qu'ils soient en mesure d'assurer pleinement leur mandat.

La *composante 2* vise le renforcement de la transparence et de la gouvernance autour des industries extractives, dans les différents maillons jalonnant la gestion des industries extractives, allant des phases premières d'acquisition et d'octroi des licences à la publication des revenus provenant de l'exploitation et de l'extraction. Il s'agit d'une part (i) de viser à renforcer la transparence en amont de la chaîne lors des phases d'octroi des licences et pour les exonérations fiscales qui peuvent être accordées en échange de concessions, et d'autre part (ii) de renforcer la transparence en aval, lors des présentations budgétaires faisant état des revenus extractifs afin que des projections économiques à moyen/long terme puissent être réalisées, et lors de l'intégration des revenus non comptabilisés dans le budget national.

La *composante 3* vise le renforcement de l'intégration de la société civile et de l'impact environnemental dans la gouvernance du secteur extractif. Cette composante transversale s'articule autour de deux thématiques : (i) le renforcement de la participation et de l'intégration de la société civile dans la gouvernance du secteur extractif, à travers notamment des outils de sensibilisation et de vulgarisation des données du secteur ; (ii) le renforcement de la prise en compte des dimensions environnementale et climatique dans la gouvernance du secteur extractif.

» *Résultats attendus :*

Les trois résultats principaux attendus sont les suivants, au niveau de chacun des deux pays :

- 1) Résultat 1 : état des lieux actualisé de la mise en œuvre de l'ITIE et renforcement des capacités des membres des Groupes Multipartites ;
- 2) Résultat 2 : renforcement de la transparence dans le secteur extractif concernant : l'octroi des licences ; les exonérations fiscales ; l'information budgétaire ;
- 3) Résultat 3 : renforcement de la participation et de l'intégration de la société civile dans la gouvernance du secteur et de la prise en compte des dimensions environnementales.

» *Bénéficiaires :*

Les entités visées sont essentiellement regroupées au sein des groupes multipartites du Sénégal et du Congo. Les bénéficiaires directs principaux seront les ministères sectoriels, tels que le ministère des hydrocarbures, ministère des industries minières, ministère de l'énergie et de l'hydraulique, ministère de l'économie, du plan, des statistiques et de l'intégration régionale au Congo, et le ministère du pétrole et des énergies, ministère des finances et du budget et le ministère des mines et de la géologie au Sénégal. En complément des administrations centrales de ces deux pays, les entreprises et les organisations de la société civiles (OSC) membres des groupes multipartites seront également bénéficiaires directs du projet.

» *Principales activités mises en œuvre :* 4 études, 4 ateliers de formation, 1 atelier de réflexion, 4 micro-projets.

» *Dispositif mis en place :*

L'équipe responsable de la mise en œuvre du projet est composée de quatre personnes :

- 1 coordonnatrice du projet, basée à Paris au siège d'Expertise France, au sein du pôle TGR du Département Gouvernance ;
- 1 chef technique expert du secteur extractif (expert international) ;
- 1 référent local basé à Dakar, Sénégal (expert national) ;
- 1 référent local basé à Brazzaville, République du Congo (expert national),

Sept experts ou groupements d'experts ont été contractualisés pour la conduite des activités.

Chaque atelier de formation a fait l'objet d'une post-évaluation de la part des participants. Une base de données des participants (noms, contacts) est tenue à jour. Ces éléments ainsi que la liste des indicateurs de réalisation et d'impact du projet, études et supports de formations, seront mis à disposition du/des consultants sélectionnés.

## OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

### *Objectifs de la mission*

#### Raison d'être et objectifs de la mission (lots 1 et 2)

Au regard de la dimension multi-acteurs et de l'approche holistique multisectorielle liée à la thématique du secteur, l'équipe projet souhaite mener une évaluation finale externe.

Cette évaluation est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers le bailleur de fonds (le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet, soit le Secrétariat Permanent ITIE Sénégal et le Ministère des Finances de la République du Congo.

Cette évaluation finale est planifiée alors que le projet est encore en cours : des connaissances nouvelles ou complémentaires sont attendues à mi-juillet, avec les dernières réunions des comités de pilotage et ateliers de clôture qui se tiendront dans les deux pays début juillet. Un début de consolidation des informations collectées à mois+1 sera un plus pour pouvoir être présenter aux partenaires nationaux.

Elle doit également permettre d'identifier des enseignements qui serviront à améliorer les performances d'autres projets menés par Expertise France.

#### Lot 1 : objectifs et attentes générales de la mission

Cette évaluation a pour principal objectif de fournir aux partenaires nationaux, à l'agence Expertise France (équipes terrain et siège), au bailleur de fonds :

- une analyse globale et indépendante de la performance du projet Appui à la gouvernance (publique) du secteur extractif, en prêtant une attention particulière à ses résultats, en comparaison avec les objectifs fixés ;
- des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

En particulier, cette évaluation servira à documenter, questionner, analyser

- L'intérêt perçu des bénéficiaires (participants), partenaires principaux, équipe du projet.
- La durée et le format de l'outil FSPI

- Rapprochement des objectifs du début et adaptations faites
- Valeur ajoutée d'un projet d'innovation sur une nouvelle thématique pour Expertise France
- Impacts

L'évaluateur devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

## Lot 2 : objectifs et attentes générales de la capitalisation

Au regard de l'enjeu du projet mis en œuvre sur une thématique particulièrement innovante dans un nouveau secteur, avec un nouveau type d'acteurs, l'équipe projet souhaite mener une capitalisation accompagnée par un prestataire externe.

Cet exercice est d'autant plus important qu'il intervient alors qu'Expertise France envisage de poursuivre ce type d'intervention d'appui à la gouvernance et à la transparence du secteur extractif, dans des cadres élargis possiblement à d'autres objectifs spécifiques, autres résultats attendus, autres pays.

Les objectifs de cette capitalisation sont de :

- Retracer et documenter le déroulé du projet, les choix opérationnels et/ou stratégiques afin de garder une trace écrite et alimenter la mémoire collective ;
- Définir les concepts et approches utilisés afin de développer une compréhension commune ;
- Identifier les modalités opérationnelles efficaces et les bonnes pratiques développées afin de consolider les acquis ;
- Identifier les leçons apprises du projet (temps des MoU, avenant pour extension de durée, taille et composition de l'équipe)
- Documenter les innovations dans une perspective de passage à l'échelle ;
- Tirer des leçons d'un partenariat pour s'améliorer (sonder les plus et les moins) ;
- Analyser l'expérience d'accompagnement et la mise en œuvre réalisée et valoriser les savoir-faire des acteurs impliqués ;
- Partager les enseignements clés issus du processus traversé et les recommandations retenues pour alimenter une réflexion stratégique sur la thématique des industries extractives ;

Cette capitalisation est un jalon du projet pour documenter l'apprentissage envers le bailleur de fonds (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les partenaires principaux du projet. Elle doit également permettre d'identifier des enseignements, des bonnes pratiques et les moins bonnes, mettre en avant des aspects qui serviront à améliorer les performances d'autres projets menés par Expertise France.

### Périmètre de la mission (lots 1 et 2)

La mission portera sur les éléments suivants :

**Période** : de juin à aout 2024 ;

**Composantes** : toutes les composantes 1, 2, et 3 ;

**Pays** : Sénégal, République du Congo

**Bénéficiaires** : partenaires institutionnels étatiques, comités de pilotage.

**Temporalité** : de juin à aout, entretiens avec parties prenantes à prévoir entre mi-juin et mi-juillet

**Ressources documentaires** : Mise à disposition : offre technique, rapports annuels d'analyse du projet, indicateurs, base de données des participants, rapports d'études, supports de formation, TDR de missions des experts court terme, grille d'analyse des propositions des OSC, rapport post-évaluation de chaque atelier.

**Contributeurs.ices** : Equipe Expertise France (six personnes), membres des comités de pilotage (dix personnes, 5 par pays), experts (sept), partenaires institutionnels principaux (deux).

**Utilisateurs.ices cibles** : Expertise France (Pole suivi-eval SERA, Département Gouvernance), Bailleurs.

## Lot 1 : Critères et questions évaluatives

L'évaluation utilisera les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité.

Les questions évaluatives seront revues au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version dans la note de cadrage qui sera validée par le groupe de pilotage.

Les consultant.e.s devront impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, le(s) consultant.e.s s'assureront que les jugements formulés pour chacun des critères d'évaluation permettent de recouvrir l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

Le.s consultant.e.s devront en outre vérifier si les questions transversales suivantes: l'égalité des genres, l'environnement ont été prises en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre et la supervision de l'action.

L'évaluation portera une attention particulière sur la prise en compte du genre dans ce projet. Des exemples de questions spécifiques au genre sont donnés dans les boîtes à outil sectorielles « genre » que l'on peut trouver sur le site Internet de l'AFD.

## Lot 2 : Capitalisation

**Les objets de capitalisation envisagés** : la thématique, leçons apprises, enjeux sectoriels ou contextuels, considérations méthodologiques concernant la mise en œuvre du projet, gestion organisationnelle.

**Les questions de capitalisation :**

Objets de capitalisation envisagés	Questions de capitalisation
Réussites du projet	Qu'est-ce qui s'est bien passé ? Quelles activités ont été jugées intéressantes / pertinentes par les bénéficiaires ? Quels sont les succès que l'on peut valoriser sur le projet ?

Gouvernance du projet	Qu'est-ce qu'on aurait pu améliorer sur la méthode de mise en œuvre / la gouvernance ? De quelle manière la fréquence et le fonctionnement des comités de pilotage aurait pu être amélioré ?
	Quelles activités auraient pu être développées ?
	Quelles sont les recommandations pour des projets similaires ?
	Quel est le positionnement de ce type de projet sur la thématique chez Expertise France ?

## DESCRIPTION DE LA MISSION

### Déroulement

Il est demandé au.x consultant.e.s d'associer étroitement Expertise France à savoir le triptyque composé par la cheffe de projet ainsi que la coordonnatrice SERA et le groupe de pilotage de l'évaluation, à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport final. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire avec la rédaction d'un rapport intermédiaire.

### Phase de démarrage / cadrage

#### Lot 1 : évaluation

Au cours de cette phase préparatoire, le.s consultant.e.s doivent :

- rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès des structures suivantes : à compléter selon les cas ;
- identifier toutes les parties prenantes du projet ;
- reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet afin de : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus et (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et (iii) à identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...).

À partir de ce travail méthodologique le consultant proposera une **note de cadrage** (voir trame en annexe 1) incluant :

- Une description détaillée des objectifs et enjeux de l'évaluation
- Une description détaillée du périmètre de l'évaluation : temporel, géographique, actions constitutives du projet évalué
- Une analyse des parties prenantes
- Une reprise de la théorie du changement du projet

- Une reformulation du questionnaire évaluatif ...
- ... associée à des critères de réussite, des indices et indicateurs et aux outils de collecte que l'équipe d'évaluation prévoit de déployer pour apporter des éléments de réponse sous la forme d'une matrice d'évaluation
- Une description détaillée de l'approche méthodologique retenue et des outils de collecte à son service
- Un calendrier de réalisation de la mission d'évaluation actualisé
- En annexe : une matrice d'évaluation (voir trame en annexe 2), une première version des protocoles de collecte (guides d'entretien, grille d'observation, etc.) incluant les méthodes d'échantillonnage si besoin

Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre Expertise France/le groupe de pilotage et le.s consultant.e.s et permettra de discuter avec le.s consultant.e.s de la manière dont il entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

En cas de reconstitution de la logique d'intervention, il convient de s'assurer que les objectifs redéfinis par l'évaluateur sont bien partagés par l'équipe projet et le ou la chargé.e de projet.

Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par les consultants.

### *Lot 2 : capitalisation*

Lors du cadrage du processus de capitalisation, il s'agira d'affiner, de façon participative, les objectifs, les objets et questions de capitalisation, les acteurs et les destinataires, le(s) support(s) de capitalisation et la méthodologie.

Il appartient au(x) consultant.e.s de proposer une note de cadrage incluant les éléments suivants:

- Rappel du contexte et des enjeux
- Description du projet ou de l'action capitalisée
- Reformulation des objets et questions de capitalisation
- Méthodologie détaillée proposée et outils de collecte proposés
- Description détaillée de l'animation et du suivi du processus de capitalisation (animation sous quelle forme, rôle des animateurs, des contributeurs, documentation du processus de capitalisation, etc.)
- Proposition de formats détaillés et d'usage pour les principaux livrables attendus
- Plan de diffusion des différents formats proposés
- Programme et calendrier de travail

En annexe : une première version des protocoles de collecte (guides d'entretien, grille d'observation, guide d'animation des ateliers etc.)

Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre Expertise France et le.s consultant.e.s et permettra de discuter de la manière dont le.s consultant.e.s'entendent structurer le processus de capitalisation et d'en vérifier la faisabilité. Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie

proposée. La note de cadrage est importante car elle formalise le déroulé de la mission des consultant.e.s et sera la base des discussions et de la validation des livrables finaux.

## Phase de collecte

### *Lot 1 : évaluation*

Lors de cette étape, le ou les consultant.e.s poursuivront l'analyse des données secondaires via les suites de l'analyse documentaire. Il.s ou elle.s procéderont à la collecte de données primaires.

Cette collecte pourra se faire entièrement à distance OU proposé via une mission terrain du consultant sur les lieux d'intervention d'une durée de 6 à 7 jours en tout sur les deux pays qui devra alors se tenir du 23 juin au 30 juin. Le déroulé de cette mission devra être décrit dans un programme partagé avec Expertise France qui appuie et facilite son organisation.

La collecte de données inclura l'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives telles que :

- Une revue documentaire incluant les données de suivi, études menées dans le cadre du projet
- Des enquêtes par questionnaires
- Des entretiens individuels
- Des focus groupes

En cas de mission sur le terrain, une réunion de restitution à chaud par le ou les consultant.e.s des résultats préliminaires suite à la phase de collecte devra être réalisée auprès des partenaires sur le terrain.

### *Lot 2 : capitalisation*

La collecte de données inclura l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte qualitatives et quantitatives pour pouvoir trianguler l'information et avoir différentes formes de présentation de l'information au moment de la documentation, telles que :

- Une revue documentaire/de données secondaires (Documents de projet, données de suivi de projet, études menées sur le projet)
- Des focus groupes
- Des entretiens individuels semi-dirigés
- Des enquêtes questionnaires aux membres des comités de pilotage

## Phase de reporting

### *Lot 1 : évaluation*

#### **1) Un rapport intermédiaire**

A l'issue de la phase de collecte, le ou les consultant.e.s produiront un rapport intermédiaire qui restituera les éléments collectés pour chacun des outils de collecte déployé par l'équipe d'évaluation.

Ce document, qui pourra prendre la forme plus légère d'un diaporama, doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Il sert de support à une réunion intermédiaire qui réunit l'équipe d'évaluation sélectionnée et Expertise France/groupe de pilotage de l'évaluation. Celle-ci permet principalement :

- » De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
- » D'esquisser collectivement les grandes lignes de l'analyse croisée ;
- » Et d'identifier d'éventuelles lacunes de la collecte qui nécessite un complément de collecte à distance.

## **2) Un rapport final provisoire**

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 20 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4 et grille de contrôle qualité en annexe 3) sera produit à l'issue des travaux complémentaires d'analyse et de contrôle qualité du ou des consultant.e.s ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point.

Ce rapport final provisoire sert de support à une réunion entre l'équipe d'évaluation sélectionnée et Expertise France/le groupe de pilotage de l'évaluation. Celle-ci permet principalement :

- » De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d'évaluation ;
- » De s'assurer que ces conclusions soient suffisamment étayées et d'identifier d'éventuelles lacunes d'analyse qui nécessiteraient un complément d'analyse.
- » D'ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective des conclusions définitives
- » De co-construire les recommandations **Erreur ! Signet non défini.** issues de l'évaluation lors des ateliers de clôture prévus début juillet

## **3) Rapport final définitif et synthèse**

Un rapport définitif, intégrant les observations d'Expertise France/du groupe de pilotage et recommandations identifiées ainsi qu'une synthèse de 2 pages (cf. modèle en annexe 5), sera par la suite produit par le.s consultant.e.s.

Si les observations faites expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

### *Lot 2 : capitalisation*

En cas de mission sur le terrain, une réunion de restitution à chaud par le ou les consultant.e.s des résultats préliminaires suite à la phase de collecte devra être réalisée auprès des partenaires sur le terrain.

Une version provisoire des livrables de capitalisation sera ensuite produite par le.s consultant.e.s et transmis à Expertise France pour commentaires.

Le livrable final de capitalisation prendra la forme de : un rapport, livret, des fiches bonnes pratiques ou leçons apprises, ou une facilitation graphique (forme à définir).

Les livrables définitifs, intégrant les observations d'Expertise France ainsi qu'une fiche de capitalisation de 2-3 pages (cf. modèle en annexe) seront par la suite produits par le.s consultant.e.s.

Une réunion finale avec Expertise France pourra permettre de valider officiellement les livrables.

## Phase de restitution et de diffusion

### Lot 1 : évaluation

Une fois le rapport validé, le.s consultant.e.s animeront un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de l'évaluation et diffuser les leçons identifiées et documentées lors de l'évaluation. Cet atelier sera principalement destiné à un public interne à l'agence et aux partenaires principaux du projet (bailleur et services des ambassades). Il sera organisé à distance.

### Lot 2 : capitalisation

Une fois les livrables de capitalisation validés, le.s consultant.e.s animeront un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de la capitalisation et diffuser les leçons identifiées et documentées. Cet atelier sera principalement destiné à un public interne à l'agence. Il sera organisé à distance (ou dans les locaux du siège d'Expertise France) pour le personnel à qui la capitalisation est destinée et qui en fera un usage pertinent.

## Livrables attendus

Les principaux livrables attendus et leur date de livraison sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Livrables	Lot	# pages max.	Date de livraison
<b>1- Note de cadrage</b> (Lot 1 : incl. Matrice d'évaluation Lot 2 : détaillant les différentes étapes dans le processus de capitalisation)	1 et 2	10	20 juin 2024
<b>2- Présentation des résultats préliminaires et co-construction des recommandations de l'évaluation lors de l'atelier de clôture du projet</b>	1		02 juillet 2024
<b>3- Présentation de l'atelier de capitalisation</b>	2		07 juillet 2024
<b>4- Rapport intermédiaire d'évaluation finale</b>	1	20	07 juillet 2024
<b>5- Une fiche de capitalisation selon le format demandé par EF</b>	2		31 juillet 2024
<b>6- Rapport final (provisoire puis définitif) incluant un résumé exécutif / une fiche de synthèse d'env. 4-6 pages</b>	1	20	10 août 2024
<b>7- Présentation de l'atelier de restitution (format PowerPoint)</b>	1 et 2	15	15 août 2024

Les livrables devront être soumis par email sous format Word, InDesign, ou PPT à Expertise France. Ils devront être rédigés en français uniquement.

Les livrables de capitalisation devront être pédagogiques et agréables à lire, contenant des éléments graphiques et visuels accrocheurs et avec un design soigné.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

### Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

La mission est gérée par Expertise France (Aurélie Pelletreau, Eugénie Parjadis) avec l'aide d'un groupe de pilotage composé du bailleur, de l'expert chef technique, des points focaux des Ambassades.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de l'évaluation sont de:

- Conseiller et orienter les choix relatifs à l'évaluation;
- Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de l'évaluation;
- Valider les livrables remis par les évaluateurs.

Des réunions du comité sont prévues dans le cours de cette évaluation :

1. En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire)
3. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations;
4. Pour valider le rapport final en fonction de l'étendue des points restant à arbitrer, sinon par courriels

### Modalités de coordination

Il est demandé au.x consultant.e.s d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission (via Zoom), avant la rédaction du rapport intermédiaire.

### Organisation des missions terrain (en cas de mission)

Logistique de la mission de terrain si besoin :

Expertise France pourra aider à la réservation d'hôtels, réservation des billets d'avion, facilitation de l'obtention de visa.

L'organisation des entretiens/ateliers (agenda du calendrier, lieux), des déplacements locaux, relèvent de la responsabilité de l'évaluateur.trice.

Langue de travail utilisée : français

## Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à 30 personnes/jours, entre 15 juin et 15 août 2024 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Période	Durée (pers./j) évaluation	Durée (pers./j) capitalisation
1- Phase de démarrage	-	juin 2024	5	2
2- Phase de collecte	-	juin – juillet 2024	7	2
3- Phase de reporting	-	juillet 2024	6	5
4- Phase de restitution et de diffusion	-	juillet - août 2024	2	1
			20	10

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

## MOYENS

### Profil(s) demandé(s)

#### Expertises attendues

- 1) Nombre d'experts par mission : 1
- 2) Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat :

#### Qualifications et expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en coopération internationale/ingénierie de projet/évaluation,
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'expertise en Evaluation de projet de 5 ans minimum
- Expérience de coordination multi-acteurs

- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées
- Bonne connaissance de la région des pays d'intervention du projet serait un plus

#### **Compétences métier :**

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement
- Expérience et connaissance en matière de suivi et d'évaluation sur le terrain
- Élaboration de système d'évaluation
- Conception, animation et évaluation de formation pour adultes dans le domaine du suivi et évaluation ;
- Expérience en conception et gestion de base de données ;
- Capitalisation et conception de matériel didactique

#### **Compétences administratives :**

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

#### **Compétences linguistiques :**

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...)

### **Organisation attendue de l'équipe**

L'évaluateur.rice pourra être un ou des évaluateur.rice.s indépendant.e.s. S'il s'agit d'une équipe d'évaluateur.rice.s, celle-ci devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation et de capitalisation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

### **Contenu des offres**

Les offres devront inclure :

- Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, calendrier prévisionnel) ;
- Une offre financière : budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par

intervenant si plusieurs et par étape de travail ; frais de transport (international), frais logistiques ; avec propositions de modalités de paiement.

- Date limite de remise des offres : 08 juin 2024 (23h59 CET)

#### Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation selon la méthode SFQC - Sélection fondée sur Qualité-Coût.

### **ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE**

1. Plan type du rapport d'évaluation
2. Modèle EF de synthèse du rapport final

### **AUTRES DOCUMENTS QUI SERONT REMIS AU CONSULTANT SELECTIONNÉ**

- i. Cadre logique du projet évalué
- ii. Indicateurs et tableau de bord du projet
- iii. Organigramme du projet
- iv. Rapports des activités et études menées dans le cadre du projet
- v. Base de données des contacts des bénéficiaires du projet
- vi. Fiches de post-évaluation des formations
- vii. Liste indicative des structures à rencontrer
- viii. Trame de note de cadrage
- ix. Trame de matrice d'évaluation
- x. Grille qualité note de cadrage et rapport